

LES DÉTENUS S'ÉVADENT... EN PRATIQUANT DU SPORT

A MEAUX-CHAUCONIN ET À MELUN

Une étude menée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) est à l'origine de cette action, cette réflexion concerne « la diversification des pratiques sportives en milieu carcéral ».

L'objectif est de structurer l'offre et d'optimiser les activités sportives proposées, de présenter le sport comme un outil de réinsertion contribuant à la préparation de la sortie des détenus.

La volonté est de « **pratiquer le sport à l'intérieur, comme à l'extérieur** », car tous les acteurs pédagogiques s'accordent sur le fait que le sport pratiqué en club est un outil social ou, en tout cas, de socialisation.

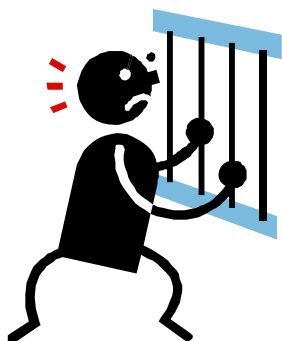
A la suite d'un protocole d'accord, entre les ministères de la Justice et celui de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, les fédérations de Karaté, Aïkido, Tennis de table, Football, Rugby, Haltérophilie, E.P.G.V., Boxe, Athlétisme, Badminton, Pétanque et jeu provençal, Léo Lagrange, Rugby à XIII et l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne se sont engagées au niveau national.

Concernant la mise en œuvre de ce dispositif dans notre département, un partenariat novateur a vu le jour, composé de :

- La direction inter-régionale des services pénitentiaires de Paris
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Les 2 établissements pénitentiaires de Seine-et-Marne (Centre de Détention de Melun et le Centre Pénitencier de Meaux-Chauconin).
- La Direction Départementale de la Jeunesse et des sports
- Les comités départementaux (**employeurs des intervenants**) : Aïkido, Basket, Karaté, Tennis de table, Musculation et haltérophilie, EPGV, Arbitrage Foot.
- Le CROSIF et le CDOS77

Le CDOS77 est chargé de l'organisation générale, en étroite collaboration avec les établissements pénitentiaires du département, cette mission concerne entre autres :

- Le choix des activités fait en adéquation avec le profil de la population carcérale,
- La planification des activités,
- La coordination des interventions et la gestion administrative et financière des intervenants.



Les comités Départementaux ayant participé aux activités sportives en milieu carcéral :

- Centre de détention de Melun
L'Aïkido,
L'EPGV,
Une cession de formation arbitrage Foot,
Le Tennis de table
La pétanque.
- Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin
Le Karaté,
Le Tennis de table,
Une cession de formation arbitrage Foot,
Le basket.

En tout, plus d'une centaine de détenus ont participé à ces activités encadrées par les comités départementaux.

Ces derniers se sont inscrits dans ce type d'action pour différents intérêts, notamment assurer la promotion et le développement de leur activité sportive, mais aussi pouvoir consolider les emplois sportifs par un temps d'emploi financé (25€/Heure) et correspondant à des créneaux en journée.

Le bilan 2007 de cette 1^{re} année a été très positif. On a rapidement pu mesurer la valeur ajoutée et l'impact des interventions des éducateurs sportifs ; spécialistes des disciplines et extérieurs à l'administration pénitentiaire.

Après cette année, où chacun a pris ses repères, il est intéressant de mesurer plus précisément les résultats. Un comité de pilotage restreint, impulsé par la DDJS77, a été chargé de mettre en place un outil d'évaluation afin de mesurer l'impact de la pratique sportive sur les détenus.

Cet outil doit permettre de suivre l'évolution du détenu au travers de 3 grands critères :

Le domaine physique et sportif/le développement personnel et social/le projet (à la sortie) du détenu.

Malik MAZOUZI

